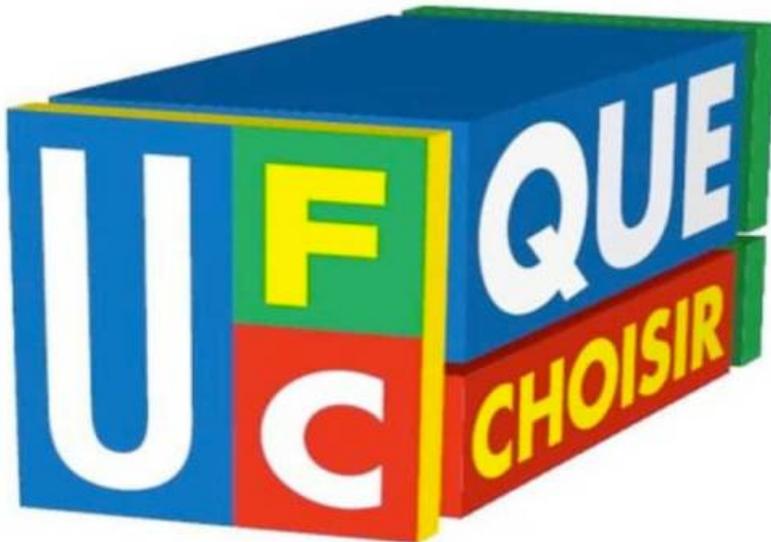




Permanence de l'association UFC Que Choisir

L'association UFC Que Choisir tiendra permanence le troisième samedi du mois hors vacances scolaires, sans RDV. La prochaine permanence aura lieu le **samedi 21 mars de 10 heures à 12 heures.**



Pour rappel, l'association UFC Que Choisir informe les consommateurs et instruit les litiges auxquels sont confrontés les particuliers exclusivement.

Les domaines concernés sont, par exemple, le logement, les assurances, les banques et organismes de crédit, l'automobile, le commerce en général, les loisirs, les professions libérales, les services publics, l'alimentation, l'environnement, la sécurité des consommateurs...

Infos pratiques

Samedi 21 mars
De 10h à 12h

Salle d'animation du Centre Social « Boutique de Quartier »
24 Avenue de Chevincourt
Magny-les-Hameaux

Contact

Contact pour plus d'informations : contact@parc-chevreuse.ufcquechoisir.fr